SESSION 2023
Nouvelle-Calédonie

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - AMÉNAGEMENT

Série : STAV

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 14 pages

PREMIÈRE PARTIE …….. 6 points
DEUXIÈME PARTIE …….. 14 points

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

QUESTION 1

Le **document 1** fait référence à la notion de politique de développement durable et de système alimentaire durable.

1.1 Citer les trois piliers du développement durable. **(1 point)**

1.2 Préciser la notion de système alimentaire durable. **(1 point)**

QUESTION 2

2.1 Dans le **document 1**, l'auteur cite un projet visant à **« redynamiser l'agriculture familiale ».** Expliquer ces propos. **(1 point)**

2.2 Dans le **document 1**, on relève l'affirmation **« une meilleure alimentation pour la santé des populations, nous en avons rêvé ».**
Expliquer cette affirmation. **(1 point)**

QUESTION 3

Dans un texte d'une dizaine de lignes, proposer un avis argumenté sur la question de la relocalisation de l'alimentation pour un territoire. **(2 points)**

DOCUMENT 1

Le Projet TRIAD, lauréat du Plan d'Innovation Outre-mer

Ce lundi 25 octobre 2021 s'est tenue la convention de lancement du projet TRIAD « Trajectoire d'innovation pour une alimentation durable en Nouvelle-Calédonie ». TRIAD est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du Plan Innovation Outre-mer pour favoriser la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Ce projet TRIAD vient directement servir la politique de développement durable de la Nouvelle-Calédonie, et les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation durable. Le projet, dans sa globalité, vise à permettre une transition active vers un système alimentaire durable en Nouvelle-Calédonie, au travers d'une coopération renforcée du collectif d'acteurs de l'écosystème calédonien d'innovation (académiques, économiques et institutionnels). Du fait de l'ambition économique et sociétale qu'il porte sur des enjeux majeurs de santé publique d'autosuffisance alimentaire et de valorisation de la biodiversité, le projet TRIAD est de nature à modifier en profondeur les modes d'intervention des acteurs néo-calédoniens de l'innovation, leur permettant de dépasser leur dispersion actuelle et, ce faisant, de permettre un indispensable changement d'échelle en terme de création locale de valeur. Profondément fédérateur et inclusif, le projet est notamment de nature à associer et stimuler le développement de l'entrepreneuriat océanien.

Une action emblématique, le projet « Falah », lauréat d'un financement de l'Union européenne, vise à promouvoir et **redynamiser l'agriculture familiale** afin d'améliorer la santé des populations dans le Pacifique et d'assurer la sécurité alimentaire, dans un contexte de transformations sociales et économiques rapides, ainsi que de changements climatiques**.** Une ambition pour les Outre-mer portée par l'État et des acteurs locaux motivés qui ont montré leur enthousiasme et leur volonté de participer à cette initiative d'envergure pour une transition alimentaire : **« une meilleure alimentation pour la santé des populations, nous en avons rêvé,** et c'est en train de devenir une réalité avec tous les acteurs autour de la table ». Les représentants du gouvernement ont également assuré du soutien de l'institution.

Extrait choisi de l'article de Jean-Tenahe Faatau

Article publié le 25 octobre 2021 sur le site de Outremers 360°

Le document est aménagé pour les besoins de l'épreuve

DEUXIÈME PARTIE (14 points)

Accueillir du public tout en préservant les espaces dunaires de la forêt domaniale d'Olonne

Située sur la façade Atlantique, en Vendée, la forêt domaniale[1] d'Olonne et ses espaces dunaires sont gérés par l'Office National des Forêts (ONF[2]). Cette forêt littorale constitue un ensemble de milieux limités géographiquement et constamment remis en mouvement par l'énergie de la mer et du vent.

De par sa situation côtière, cette forêt littorale accueille toute l'année de nombreux touristes attirés par la plage, la baignade et les promenades en forêt, avec un pic en été.

Sur la plage de Sauveterre, en particulier, les infrastructures d'accueil et équipements réalisés sont aujourd'hui fragilisés par le recul du trait de côte et la réduction de la dune grise.

L'ONF, soutenu par les collectivités territoriales et les acteurs locaux, cherche des solutions pour protéger et valoriser ces milieux dunaires fragiles. C'est pourquoi les infrastructures, notamment les parkings, et les équipements pour l'accueil du public, vont être repensés pour une présence et un usage en cohérence avec les enjeux environnementaux.

[1] Forêt domaniale : Forêt appartenant à l'État et gérée par l'ONF.

[2] ONF (Office National des Forêts) : Établissement Public chargé de la gestion des forêts de l'État et des collectivités ainsi que de la réalisation de missions d'intérêt général confiées par l'État, comme la protection des espaces dunaires.

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 - La plage de Sauveterre menacée par le recul du trait de côte

Document 2 - La forêt domaniale d'Olonne et ses plages gérées par l'ONF

Document 3 - La dune grise, un patrimoine fragile à connaître et à protéger

Document 4 - Un stationnement à repenser pour la plage de Sauveterre

Document 5 - Les étapes du projet de réaménagement de la plage de Sauveterre

Document 6 - La chronologie des travaux sur la plage de Sauveterre portant sur les accès et les infrastructures de stationnement

Document 7 - Quand le maire et le technicien forestier font un point sur les choix à réaliser pour le réaménagement de la plage de Sauveterre et ses abords

À partir des documents :

<u>Consigne 1</u> (6 points)

Analyser les interactions entre le contexte et le processus de réaménagement des infrastructures[1] et équipements d'accueil touristique de la plage de Sauveterre.

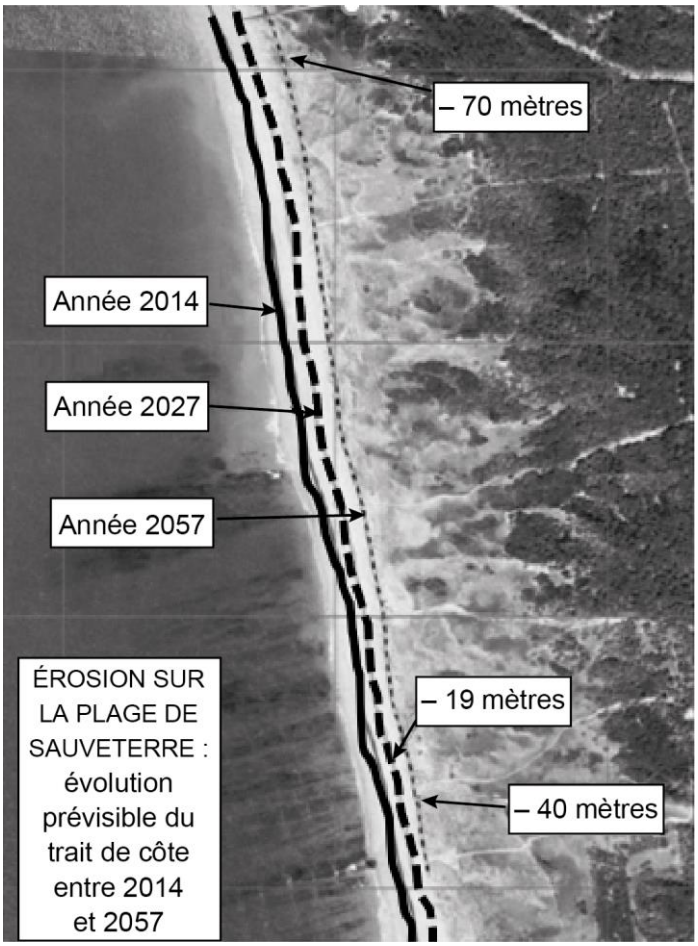
<u>Consigne 2</u> (8 points)

Analyser la logique et les déterminants des principaux choix sociotechniques réalisés à l'occasion du réaménagement des infrastructures d'accueil touristique de la plage de Sauveterre.

[1] Infrastructures : pour le sujet, on entendra par infrastructures les réalisations à vocation de stationnement

DOCUMENT 1

La plage de Sauveterre menacée par le recul du trait de côte



Exemple d'effet dévastateur de la tempête Xynthia

Sous l'effet du vent, les entrées de plages orientées dans le sens du vent deviennent des brèches accélérant le transport du sable sur la dune grise ou les infrastructures.



Texte sur la plaque « Protection de la dune » :

Merci de respecter les travaux
de restauration de la dune
et de **rester sur les chemins**.
(Au-dessous, cette phrase est traduite en anglais.)

D'après le rapport du bureau d'études GEOS, 2007

<u>DOCUMENT 1</u> (suite et fin)

Ce que pensent les élus de l'évolution du trait de côte

D'après l'article paru le 07 mai 2019 dans *Ouest-France*

Le Premier ministre vous a confié une mission sur « l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution du trait de côte ». Ça veut dire quoi ?

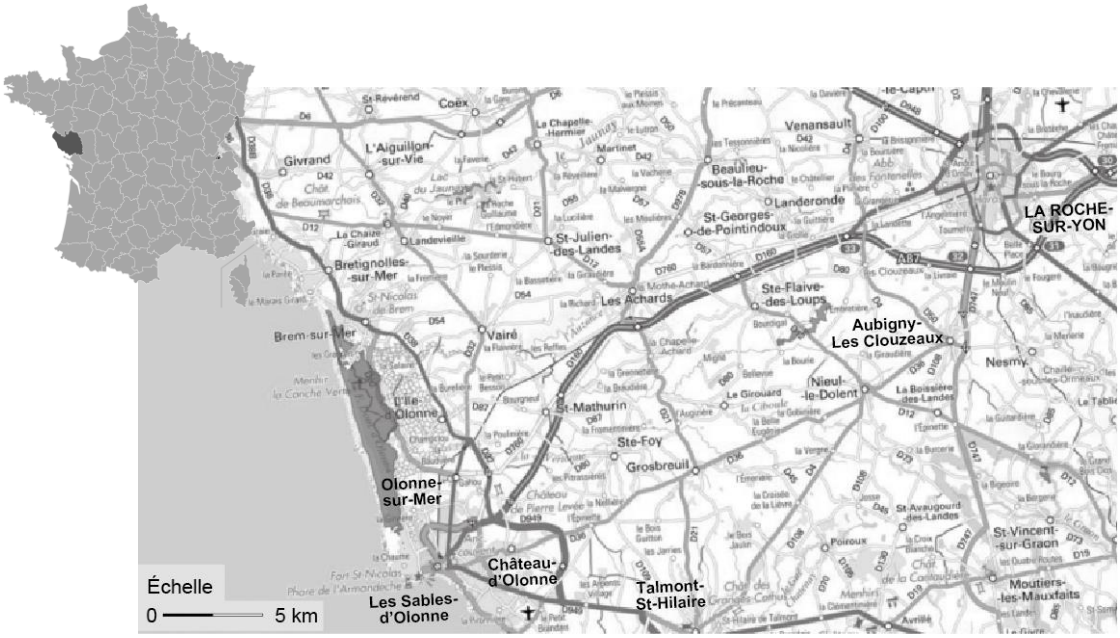
Le phénomène naturel d'érosion est à l'œuvre depuis toujours. Il ne nous revient pas de le stopper mais de trouver des solutions face à ce phénomène qui grignote plus ou moins notre littoral. Depuis des années, nous étions dans une logique de défense contre l'océan, il est envisagé de passer à une logique de « relocalisation », c'est-à-dire d'aménagement du territoire. […]

Depuis quelques années, il y a des appels à projets sur la relocalisation. Sans faire peur, il s'agit du repli stratégique pour les activités mais aussi les habitations, c'est une des pistes. L'objectif, ça va être d'inscrire juridiquement ce phénomène dans les documents d'urbanisme. Traduire le phénomène du recul du trait de côte dans la loi (plan de prévention des risques), pour être armé juridiquement, et que les collectivités aient des outils à leur disposition pour y faire face.

Donc, l'objectif, c'est de compiler tout ce qui a déjà été écrit et de le confronter sur les territoires. D'échanger, d'aller voir les collectivités pour voir ce qui marche et ce qui ne marche pas. Un vrai travail de fourmi parce que ce qui se passe dans les Hauts-de-France n'est pas forcément ce qui se passe en Vendée ou ailleurs.

DOCUMENT 2

La forêt domaniale d'Olonne et ses plages gérées par l'ONF



L'histoire de la forêt d'Olonne

D'après le site de l'office de tourisme d'Olonne-sur-mer, 2019

Jusqu'au XIXème siècle, les dunes n'étaient pas végétalisées et présentaient un véritable danger, car, lors des tempêtes, elles envahissaient régulièrement l'arrière-pays, les terres, les villages et marais salants. Ordonnées sous Louis XV, les plantations de 1837 sur les massifs dunaires ont fixé les dunes par végétalisation.

Depuis 160 ans, le patient travail de l'homme a permis de constituer une forêt d'un aspect naturel, agréable à l'œil, ce qui lui assure une pérennité des espèces et un paysage varié. Les dunes fixées sont réputées parmi les plus remarquables d'Europe. Cet ensemble demeure cependant très fragile, toute défaillance de la couverture végétale entraînerait un rapide retour à la case départ et un ensablement des marais d'Olonne.

DOCUMENT 2 (suite et fin)

ZOOM sur la Forêt domaniale d'Olonne

- 1 122 ha dont 78 % de forêts et 15 % de dune grise, entre Océan Atlantique et Marais d'Olonne.
- 11 km de long et de 20 à 250 m de large, des plages sableuses et rocheuses.
- Essences dominantes : pin maritime et chêne vert.
- Des espèces remarquables d'oiseaux, d'insectes, et de chauve-souris.
- Un classement Natura 2000[1] .
- Équipements d'accueil : nombreux sentiers libres ou balisés, infrastructures de stationnement sur la dune grise et en bordure de forêt, tables, signalétique.
- Un gestionnaire unique pour la forêt et ses plages : l'ONF dans le cadre de sa Mission d'Intérêt Général « Dune ».

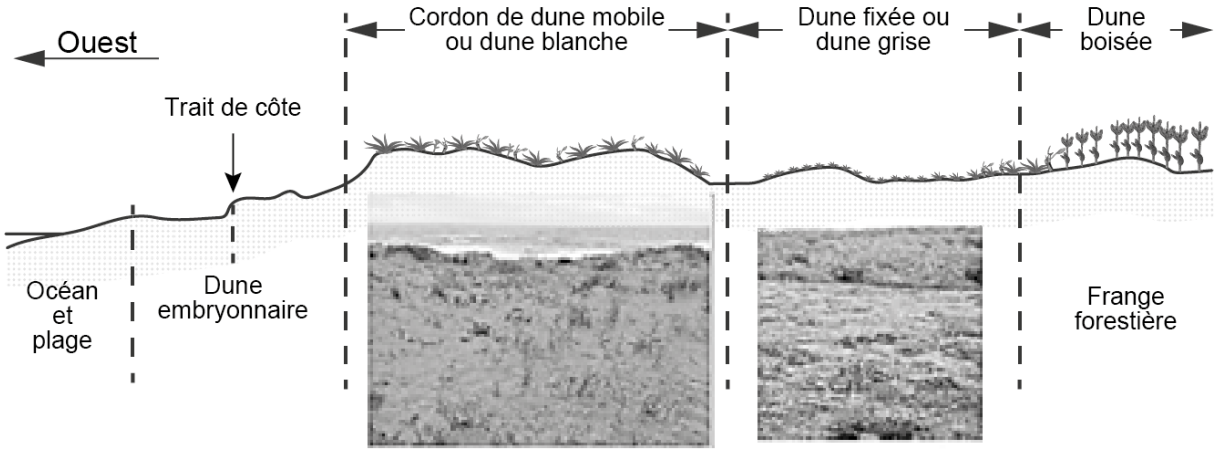
D'après Géoportail et figure réalisée pour les besoins de l'épreuve

[1] Natura 2000 : Réseau écologique européen cohérent formé par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Dans les zones de ce réseau, les États Membres s'engagent à maintenir les habitats et espèces concernés dans un état de conservation favorable.

DOCUMENT 3

La dune grise, un patrimoine fragile à connaître et à protéger

Schéma d'une dune littorale
D'après ONF



<u>DOCUMENT 3</u> (suite et fin)

Description et gestion de l'habitat « Dunes grises des côtes atlantiques »

D'après ONF et données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel



L'Oyat, une espèce fixatrice du sable de la dune mobile



Espèce remarquable de la dune grise, l'Omphalodès du littoral



L'Immortelle des sables

La végétation de la dune grise est de type pelouse rase présentant une seule strate, dominée par diverses herbacées comme par exemple l'Immortelle des sables ou l'Oyat, et une grande richesse en espèces de mousses et de lichens, qui forment parfois un tapis dense.

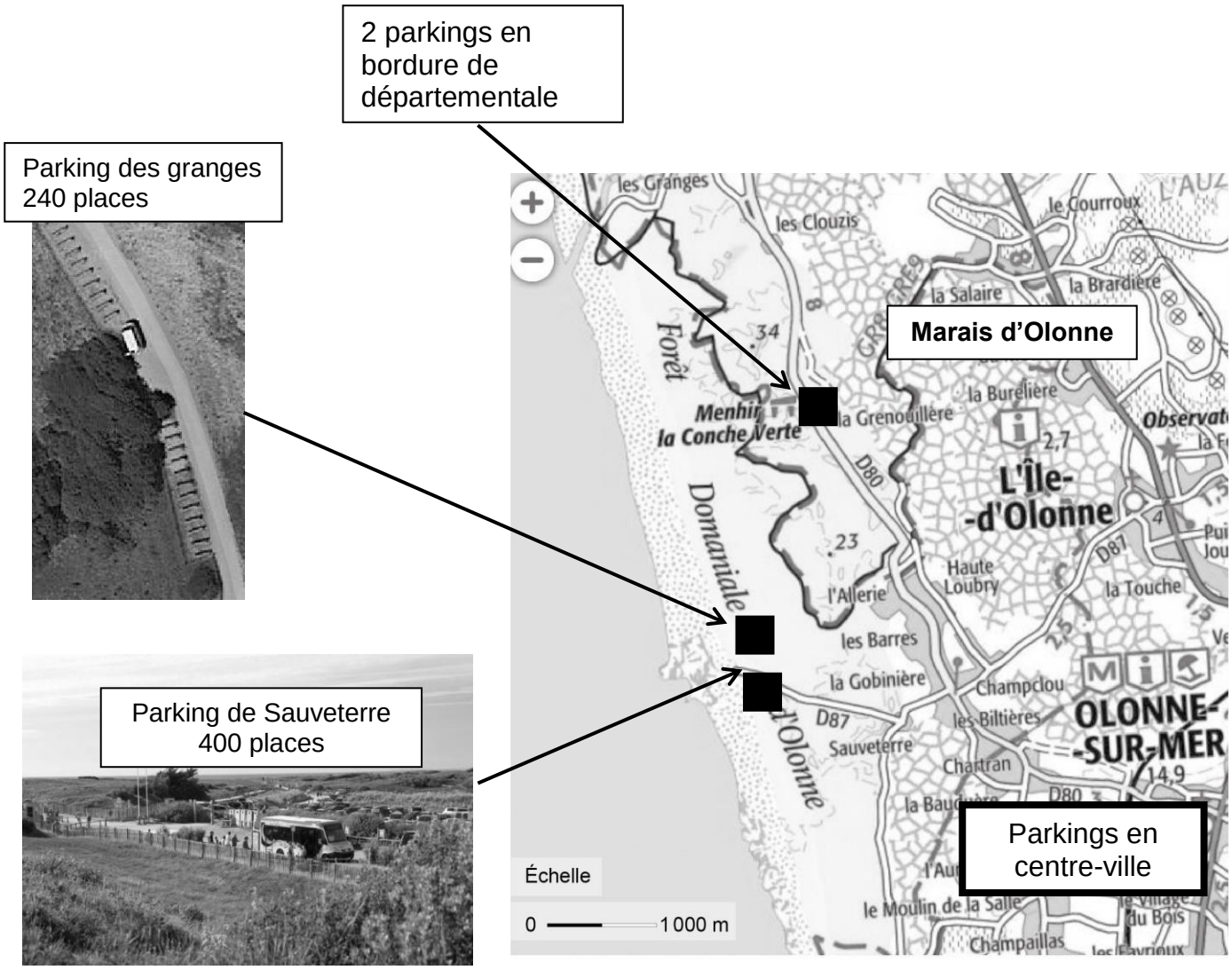
L'Intérêt patrimonial majeur de ce type d'habitat est lié à la présence de nombreuses espèces végétales protégées au niveau national et régional, ou inscrites au livre rouge de la flore menacée de France, comme par exemple l'Omphalodès du littoral. La végétation des dunes fixées - ou dunes grises - ne supporte pas l'enfouissement et disparaît rapidement dans les zones subissant un saupoudrage éolien de sable en provenance de la dune mobile.

Cet habitat présente une grande sensibilité au piétinement, ainsi qu'à la fermeture du milieu par les ligneux. La préservation des végétations de pelouses rases des dunes fixées n'est possible qu'en assurant parallèlement la fixation et le maintien de la végétation de la dune embryonnaire et de la dune mobile.

Dans les sites fréquentés, des aménagements permettant de canaliser le public (aménagement de cheminements, clôtures) doivent être installés pour mettre en défens et préserver la dune grise du piétinement et des dégradations. L'information et la sensibilisation du public sont importantes (panneaux d'information in situ).

DOCUMENT 4

Un stationnement à repenser pour la plage de Sauveterre



Dans l'attente de leur suppression, en 2012, la ville avait procédé à la réfection des 2 parkings dégradés de la plage de Sauveterre pour un coût respectif de 130 000 € et de 60 000 €*.

Depuis, le centre-ville d'Olonne-sur-mer où l'offre de stationnement est développée, des navettes gratuites permettent aux touristes de faire le trajet jusqu'à la plage de Sauveterre.

D'après l'office de tourisme des sables d'Olonne

*130 000 €, soit environ 15,5 millions XPF
60 000 €, soit environ 7,2 millions XPF

DOCUMENT 5

Les étapes du projet de réaménagement de la plage de Sauveterre

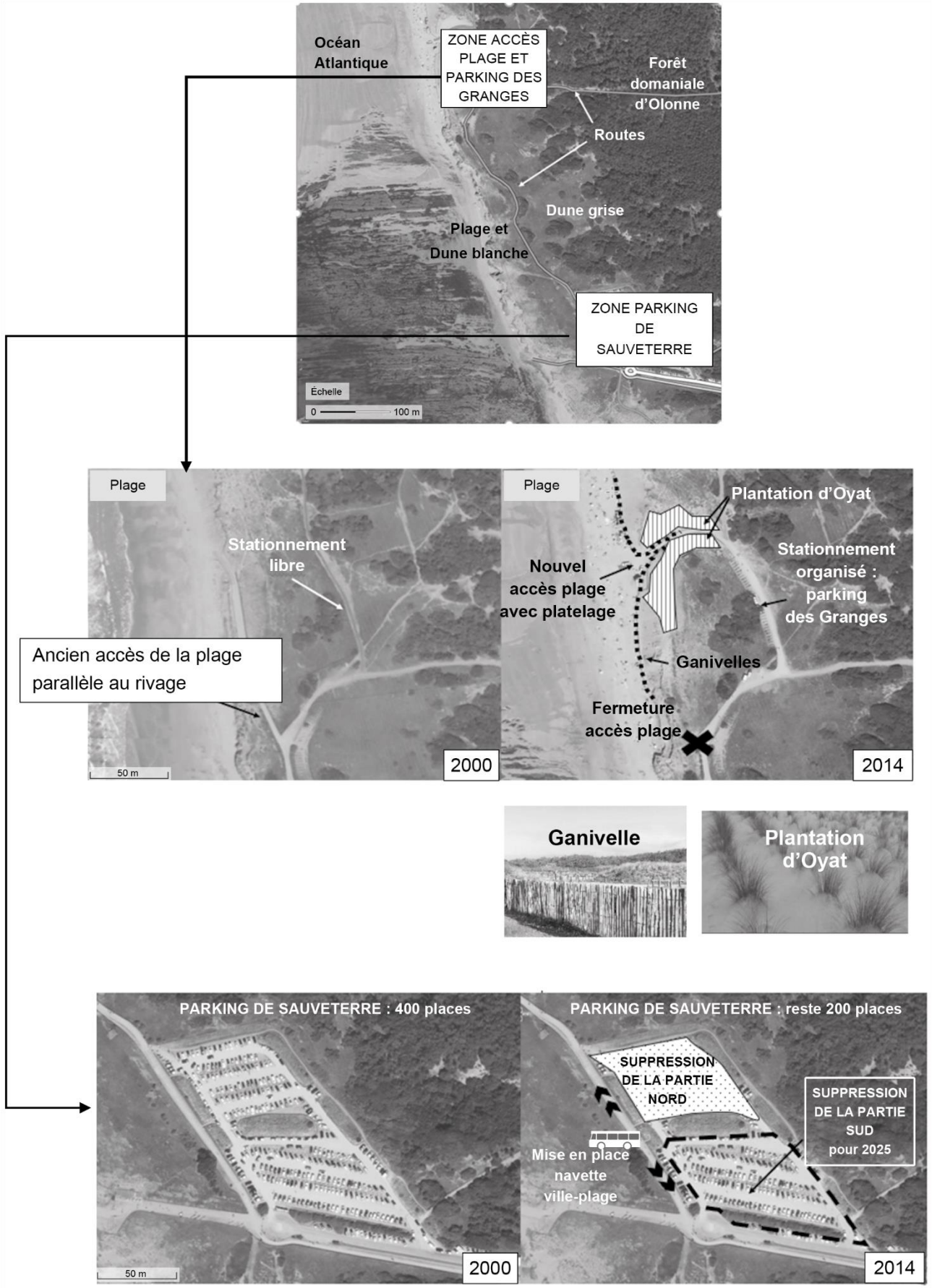
Phases	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aléa climatique (tempête Xynthia). 28-02/01-03 2010	X									
Sécurisation en urgence des accès à la plage de Sauveterre.										
Réparation des équipements et désensablement des infrastructures.										
Concertation entre l'ONF et les élus pour le montage du projet « nouvel accès » pour la plage de Sauveterre.										
Réfection des 2 parkings de la plage de Sauveterre : parking des granges et parking de Sauveterre.										
Montage du projet de suppression des parkings avec recherche de financements.										
Accompagnement des mutations vers une dune sans voiture – Information, sensibilisation.										
Mise en place de navettes ville/plage par la commune en été.										
Fermeture partie nord du parking de Sauveterre.										
Commission des sites : avis favorable pour le « nouvel accès ».										
Travaux de fermeture de l'ancien accès de la plage et d'ouverture du nouvel accès plage. **(Voir détails dans le document 6)**										
En attente de la décision de la commission des sites.										

Source : document construit pour le sujet

DOCUMENT 6

La chronologie des travaux sur la plage de Sauveterre portant sur les accès et les infrastructures de stationnement

Source : document construit pour le sujet



:

DOCUMENT 7

Quand le maire et le technicien forestier font un point sur les choix à réaliser pour le réaménagement de la plage de Sauveterre et ses abords

D'après article de presse, Ouest-France, 2014

Olonne-sur-Mer possède deux plages surveillées l'été, celle des Granges et celle de Sauveterre. En raison du recul de la dune et du fait de la dégradation de l'accès à la plage surveillée de Sauveterre, un nouvel accès a été créé, en partenariat avec l'ONF, qui a réalisé les travaux financés par la Ville.



2014 : nouvel accès ouvert et toile coco en place

« Chaque année, la dune recule, **l'ancien accès était parallèle à la plage. Après la tempête Xynthia en 2010, la dune avait reculé de 10 mètres et, pendant l'hiver 2014, elle a encore reculé de 5 mètres. Dans l'urgence, des travaux ont été financés et réalisés (désensablement, nouvelles clôtures, réparation des dégâts sur les infrastructures et les équipements d'accueil…). On savait qu'à court terme, il fallait faire quelque chose »,** précise Xavier Pagnoux, le garde forestier.

Les travaux ont été réalisés pour la saison 2014, après l'accord de la commission des sites de Vendée. **« Nous avons choisi de réaliser un accès perpendiculaire à la plage, en ouvrant un nouvel accès à travers la dune. En échange, l'État nous a demandé de supprimer le parking à vélo près de la plage. »** L'ancien accès a été fermé, remblayé avec le sable qui a été retiré du nouveau parking. Des branchages ont été posés pour fixer le sable et des Oyats ont été plantés.

« Sauveterre se mérite, il faudra marcher un peu plus, mais nous avons choisi de faire surveiller la plage là où c'est le moins dangereux », indique le maire d'Olonne.

Les travaux réalisés : Mise en place d'un platelage sur la descente d'accès à la plage, mise en place de filets en toile de coco pour limiter l'érosion éolienne et favoriser la repousse de la végétation, pose de ganivelles en châtaignier (bois très résistant aux moisissures et aux intempéries) de chaque côté du nouvel accès, renforcement du sentier littoral et fermeture de l'ancien accès avec le sable déplacé.





Exemple de platelage supportant le passage des véhicules de secours, monté et démonté chaque hiver. Plage de Sauveterre, septembre 2019